



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ TIGER GLOBAL DANS LA LEVÉE DE FONDS DE 42 M\$ DE FAIRMONEY, FINTECH FRANCO-NIGÉRIANE



Private Equity Droit du travail et de la protection sociale IT et données personnelles Droit fiscal Droit de la concurrence, consommation et distribution Contrats commerciaux et internationaux Private Clients Droit de la propriété intellectuelle, média et art Immobilier et Construction Corporate - M&A | 07/07/21 | Julien Aucomte Florence Chafiol Philippe Lorentz Alexandra Berg-Moussa Laura Bol Elie Bétard Diane Reboursier Aurélien Micheli Maxime Legourd Sophie Faulcon

Le cabinet August Debouzy a accompagné Tiger Global, fonds d'investissement californien, pour sa prise de participation dans FairMoney, néobanque franco-nigériane qui œuvre en faveur de l'inclusion financière.

Fondée en 2017 par Laurin Hainy, Matthieu Gendreau et Nicolas Berthozat, FairMoney est une fintech dont l'ambition est de moderniser le secteur bancaire nigérian en proposant à ses clients des paiements instantanés et un accès facilité au crédit. Au cours des dernières années, la start-up a connu une croissance remarquable avec en 2020 : 3,5 millions d'utilisateurs enregistrés, 1,3 millions de comptes bancaires uniques et un volume de prêt accordé de 93 M\$ au Nigéria et en Inde.

Cette levée de fonds a pour objectifs d'étendre l'offre de services bancaires de FairMoney et de consolider son ancrage local au Nigéria et en Inde, deux pays à fort potentiel de croissance pour lesquels l'inclusion financière est un enjeu majeur.

Tiger Global a mené le tour de table de la Série B de FairMoney auprès des investisseurs historiques de la fintech : DST Partners, Flourish Ventures, Newfund et Speedinvest. Cette levée de fonds intervient deux ans après une Série A de 10 M€ et trois ans après une Série Seed de 1,2 M€.

L'équipe August Debouzy était composée de Julien Aucomte (Associé – Corporate), Maxime Legourd (Avocat – Corporate), Sophie Faulcon (Avocat – Corporate), Paola Magrit (Corporate), Florence Chafiol (Associée – IP/IT/ data protection), Alexandra Berg-Moussa (Associée – Commercial contracts), Marie Valentini (Counsel – Litigation), Laura Bol (Avocat – Litigation), Elie Betard (Avocat senior – Tax), Philippe Lorentz (Associé – Tax), Franck Gapenne (Avocat – Tax), Diane Reboursier (Counsel – Employment), Cen Zhang (Avocat – IT), Laure Arnon-Duquesnoy (Avocat senior – IP) et Aurélien Micheli (Avocat – Competition law).
